

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GODMANCHESTER

Séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 3 février 2025

PROCÈS VERBALE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 3 février 2025, à 19h00, à la salle du conseil situé au 2282 chemin Ridge, Godmanchester.

À laquelle étaient présents les conseillers municipaux : Marie Galipeau, Michel Duhème, Alyssa Leblanc, Jean-Maurice Daoust, Judith Fouquet et Sylvie Lemay, tous formant quorum sous la présidence de Pierre Poirier, maire.

Le(s) conseiller(s) était (étaient) absent(s) :

Était également présent le Directeur général, Mario Miller qui agissait à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Tous formant quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19 h00.

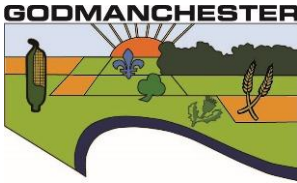
2. ORDRE DU JOUR

2025-02-03-014 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **Proposé** par la conseillère Judith Fouquet, **Appuyé** par la conseillère Marie Galipeau et **RÉSOLU** :

QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit adopté tel que soumis;

1. **Ouverture de la séance**
2. **Ordre du jour**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
3. **Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue 6 janvier 2025 et de la séance ordinaire du 13 janvier 2025
4. **Administration**
5. **Ressources humaines**
 - 5.1 Fin du mandat d'intérim de la Directrice générale adjointe
6. **Greffé**
 - 6.1 Contribution financière pour la Petite Bibliothèque verte
7. **Trésorerie**
 - 7.1 Dépôt du certificat du trésorier sur la disponibilité des crédits pour l'acquittement des dépenses et des engagements
 - 7.2 Approbation des opérations financières de janvier 2025
8. **Urbanisme et environnement**
9. **Loisir, culture et parcs**
10. **Travaux publics**
 - 10.1 Achat de sel de déglacage pour l'entretien des chemins
11. **Sécurité publique et protection incendie**
12. **Affaire MRC Haut-Saint-Laurent**
13. **Avis de Motion**
14. **Adoption des règlements**
15. **Périodes de questions**



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GODMANCHESTER**

Séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 3 février 2025

16. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-02-03-015 **3.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 JANVIER 2025 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025**

Il est **Proposé** par la conseillère Sylvie Lemay, **Appuyé** par la conseillère Alyssa Leblanc et **RÉSOLU** :

QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 janvier 2025 et une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 furent remises à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de 72 heures avant la séance. Le directeur général est dispensé d'en faire la lecture et les procès-verbaux de séance sont adoptés tel que déposés.

QUE les procès-verbaux soient adoptés tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. ADMINISTRATION

Aucun sujet abordé.

5. RESSOURCE HUMAINES

2025-02-03-016 **5.1 FIN DU MANDAT D'INTÉRIM DE LA DIRECTRICE ADJOINTE**

CONSIDÉRANT QUE le 12 septembre 2022, madame Jacinthe Murphy a été embauchée en tant que directrice générale adjointe de la Municipalité, et ce, suite à l'adoption de la résolution numéro 2022-09-12-203;

CONSIDÉRANT QUE depuis son entrée en poste le 22 septembre 2022, madame Murphy exerçait également la fonction de directrice générale et greffière-trésorière par intérim, et ce, en raison de l'absence prolongée de la personne titulaire de ce poste;

CONSIDÉRANT QU'un intérim est une situation provisoire puisqu'une fonction vacante est alors exercée temporairement par une autre personne;

CONSIDÉRANT QUE suite à une entente récemment intervenue dans le dossier 620097463, la personne qui était titulaire du poste de directeur général et greffier-trésorier n'occupe plus ce poste;

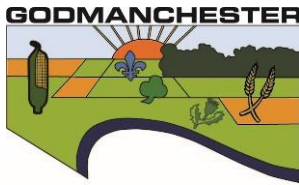
CONSIDÉRANT QUE suite à un processus de recrutement, monsieur Mario Miller a été embauché au poste de directeur général et greffier-trésorier, comblant ainsi ce poste de façon permanente à partir de son entrée en fonction le 27 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'intérim de madame Murphy est arrivé à terme et qu'il y a donc lieu de confirmer la fin son affectation temporaire;

Il est **Proposé** par la conseillère Marie Galipeau, **Appuyé** par le conseiller Michel Duhème et **RÉSOLU** :

DE PRENDRE ACTE ET D'ENTÉRINER que l'intérim de madame Jacinthe Murphy au poste de directeur général et greffier-trésorier a pris fin en date du 26 janvier 2025 inclusivement;

DE REMERCIER madame Murphy pour le dévouement qu'elle a démontré pendant cette période;



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GODMANCHESTER**

Séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 3 février 2025

DE PRENDRE ACTE ET D'ENTÉRINER que madame Murphy a repris son poste permanent de directrice générale adjointe le 27 janvier 2025, et ce, en continuant d'exercer les fonctions inhérentes à ce poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. GREFFE

2025-02-03-017 6.1 CONTRIBUTION FINANCIÈRES POUR LA PETITE BIBLIOTHÈQUE VERTE

CONSIDÉRANT QUE la Petite Bibliothèque Verte offre ses services à la population du Haut-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE la Petite Bibliothèque Verte est une organisation privée à but non lucratif et qu'elle dessert la population du Haut-Saint-Laurent depuis 50 ans, et ce, grâce à une équipe d'une quarantaine de bénévoles;

CONSIDÉRANT QU'elle n'est admissible à aucune subvention gouvernementale et que la contribution des municipalités est variable et nulle dans certains cas;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la bibliothèque demande une contribution des municipalités de 2,30\$ par citoyen;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Godmanchester a une population évaluée à 1480 habitants selon le répertoire des municipalités du MAMH en 2024;

CONSIDÉRANT QUE lors de leur présentation la contribution de Godmanchester fut établie à 3 404\$;

Il est **Proposé** par la conseillère Judith Fouquet, **Appuyé** par le conseiller Jean-Maurice Daoust et **RÉSOLU** :

QUE la Municipalité de Godmanchester verse une contribution financière de 3 404\$ à la Petite Bibliothèque Verte pour l'année 2025.

QUE cette dépense soit approuvée et imputée au poste de grand livre no. 02-701-90-999 – Dons, loisir et culture et financée à même le budget d'opération;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. TRÉSORERIE

7.1 DÉPÔT DU CERTIFICAT DU TRÉSORIER SUR LA DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS POUR L'ACQUITTEMENT DES DÉPENSES ET DES ENGAGEMENTS

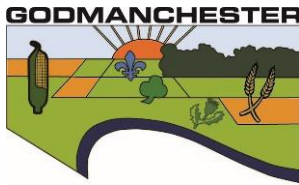
Le Trésorier, Mario Miller, dépose à la séance le certificat du trésorier sur la disponibilité des crédits pour l'acquittement des dépenses et des engagements.

2025-02-03-018 7.2 APPROBATION DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Il est **Proposé** par le conseiller Jean-Maurice Daoust, **Appuyé** par la conseillère Judith Fouquet et **RÉSOLU** :

Total des chèques émis :	82 485,63 \$
Total des dépôts directs émis :	38 589,44 \$

D'AUTORISER le Trésorier à payer, du fonds général d'administration, les comptes fournisseurs pour le mois de janvier 2025 conformément à la liste déposée devant le Conseil :



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GODMANCHESTER**

Séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 3 février
2025

Total des comptes à payer : 121 075,07 \$

ET D'APPROUVER la liste des salaires versés pour le mois de janvier 2025, telle que déposée devant le Conseil :

Rémunération des élus 0 \$
Salaires des employés : 34 998,95 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Aucun sujet abordé.

9. LOISIR, CULTURE ET PARCS

Aucun sujet abordé.

10. TRAVAUX PUBLICS

2025-02-03-019 10.1 ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMIN

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire de sel de déglacement est présentement à environs 15 tonnes;

CONSIDÉRANT QUE la saison hivernale n'est pas terminée et qu'il reste encore quelque mois à celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE les routes de la Municipalité doivent être entretenues pour assurer la sécurité des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le service de voirie estime qu'une quantité de 300 tonnes sera nécessaire;

Il est **Proposé** par la conseillère Sylvie Lemay, **Appuyé** par la conseillère Alyssa Leblanc et **RÉSOLU** :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de 300 tonnes de sel à déglacement pour l'entretien des routes de la municipalité.

QUE cette dépense soit approuvée et imputée au poste de grand livre no. 02-330-00-622 – Sable, sel et chargement, et financée à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION INCENDIE

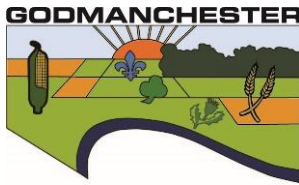
Aucun sujet abordé.

12. AFFAIRES MRC HAUT-SAINT-LAURENT

Aucun sujet abordé.

13. AVIS DE MOTION

Aucun sujet abordé.



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GODMANCHESTER**

Séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 3 février
2025

14. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun sujet abordé.

15. PÉRIODE DE QUESTION

Le maire donne la parole aux personnes présentes pour une période de question en fin de séance.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance du conseil levée à 19h30.

Pierre Poirier
Maire

Mario Miller
Directeur général